

Activités de protection des plantes en automne

Автор(и): Растителна защита
Дата: 07.09.2022 Брой: 9/2022



En septembre, la sécheresse estivale-automne se poursuit. Elle se fait sentir plus distinctement dans les régions orientales, où les précipitations mensuelles moyennes sont de 25-30 l/m². Dans la partie occidentale du pays, elles ne dépassent pas 40-50 l/m².

Certaines années, les précipitations mensuelles moyennes atteignent entre 5 et 10 l/m². La température moyenne quotidienne est de 15 à 20 °C, et après le 20 septembre, elle diminue de presque 2-3 °C. La température quotidienne la plus élevée atteint 28-32 °C, et la température moyenne la plus basse est comprise entre 3 et 8 °C.

Dans ces conditions climatiques, l'environnement est favorable à l'apparition et à la multiplication d'insectes et d'acariens multigénérationnels. Ils développent leurs dernières générations, et la densité de ces populations déterminera en grande partie les dégâts l'année suivante. Au cours du mois, des conditions sont créées pour la formation d'une abondante rosée, qui est une cause d'infections de la tavelure du pommier et du poirier, du mildiou sur les tomates tardives et autres.



Pommes et poires

Au début du mois, le vol du carpocapse (fin de la deuxième génération et partiellement la troisième) doit être surveillé et, si nécessaire (seuil de nuisibilité économique – pour la deuxième génération : 1,5-2% de pénétrations fraîches dans les fruits), un traitement doit être effectué avec des produits phytopharmaceutiques autorisés : Bellis WG - 80 g/ha ; Embrélia - 150 ml/ha ; Score 250 EC - 0,02% ; Sercadis - 15 ml/ha ; Flint Max 75 WG - 0,02%.

Après une inspection minutieuse et la détection d'infections tardives de tavelure, ainsi que contre les maladies qui se développent pendant le stockage des produits, un traitement est effectué avec les PPP suivants :

Pomme

Bellis - 80 g/ha ; Delan 700 WDG - 0,035% ; Difcor 250 SC - 15 ml/ha ; Luna Experience - 20-75 ml/ha ; Merpan 80 WG – 200 g/ha ; Syllit 544 SC - 125 ml/ha ; Score 250 EC - 0,02% ; Thiovit Jet 80 WG - 600 g/ha ; Faban - 120 ml/ha ; Flint Max 75 WG - 0,02% ; Folpan 80 WDG - 0,15% ; Fontelis SC - 75 ml/ha ; Chorus 50 WG - 0,03% (préventif) 0,05% (curatif) ; Champion WP - 0,3%.

Poirier

Difcor 250 SC - 15 ml/ha ; Captan 80 WG - 150-180 g/ha ; Luna Experience - 20-75 ml/ha ; Polyram DF - 200 g/ha ; Scab 80 WG - 188 g/ha ; Thiovit Jet 80 WG - 600 g/ha ; Faban - 120 ml/ha ; Funguran OH 50 WP - 150-250 g/ha ; Champion WP - 300 g/ha.

Pour un bon stockage des pommes et des poires et pour réduire les pourritures pendant le stockage, il est conseillé d'effectuer un traitement post-récolte avec des produits phytopharmaceutiques. Après pulvérisation, les fruits sont laissés à sécher et sont disposés dans des chambres froides ou des locaux de cave profonds et frais.



Vignes

Durant cette période, la pourriture grise cause des dégâts importants à la vigne de la véraison à la consommation. Par conséquent, par temps humide et frais en septembre, un traitement doit être effectué avec les produits phytopharmaceutiques autorisés suivants : Cabrio Top – 0,2% ; Cantus - 100 g/ha ; Prolectus 50 WG - 120 g/ha ; SWITCH 62,5 WG - 0,08% ; Follow 80 WG, Friller 80 WG, Flowet 80 WG - 187,5 g/ha ; Folpan 80 WDG - 0,15% ; Avalon - 250 ml/ha, Banjo - 100-150 ml/ha.

À cette époque, les adultes de la troisième génération de l'eudémis (ver de la grappe) volent également. Les larves endommagent les baies de raisin en maturation ou déjà mûres. Un traitement doit être effectué au seuil de nuisibilité économique : pour les variétés de table 7-8 larves pour 100 grappes, et pour les variétés à vin 10-12 larves pour 100 grappes.

Produits phytopharmaceutiques autorisés : Aficar 100 EC - 40 ml/ha ; Decis 100 EC - 12,5-17,5 ml/ha ; Dipel 2 X - 0,1% ; Efcimetrin 10 EC, Ciper 10 - 40 ml/ha ; Karate Zeon 5 CS - 0,02% ; Coragen 20 SC, Voliam - 15-27 ml/ha ; MAGEOS - 10 g/ha ; Rapax - 75-100 ml/ha ; Sumi Alpha 5 EC, Sumicidin 5 EC - 0,025% ; Foray 48 B - 0,15% ; Cyclone 10 EC - 50 ml/ha ; Citrin Max, Ciperkil 500 EC, Cipert 500 EC, Poly 500 EC - 6 ml/ha ; Sherpa 100 EC - 40 ml/ha, Delmur - 50 ml/ha, Kedu - 40 ml/ha.

Les vignes d'un an sont recouvertes de terre à 3-5 cm au-dessus du point de greffe. Cette opération est effectuée fin septembre.

Les tomates tardives souffrent du mildiou par temps humide et de l'oïdium par temps sec. Elles sont pulvérisées avec des fongicides approuvés. La lutte contre les noctuelles, les vers gris et les chenilles de divers papillons du chou avec des pyréthriinoïdes se poursuit.

Carottes - si des taches d'oïdium sont détectées, elles sont traitées.

Le sol pour la culture des plants de légumes est désinfecté avec le granulé Basamid 980 g/kg à raison de 4-5 g/m². Cinq jours avant l'application, le sol est soigneusement humidifié. Le produit est répandu avec des gants en caoutchouc uniformément sur la surface du sol, immédiatement mélangé au sol par bêchage et recouvert de polyéthylène. Après 4-5 jours, la bâche est retirée, le sol est laissé à l'air libre pendant 2-3 jours puis bêché à nouveau. Après 20-25 jours, il est mis en tas et laissé à mûrir pendant les mois d'hiver.

Pour les plants de tabac, la dose est de 10-20 g/m². Il est appliqué 10-15 jours avant le semis avec incorporation et recouvert de polyéthylène.

Grandes cultures

Une bonne préparation du lit de semence, une profondeur de semis de 5-6 cm, la densité de semis, la fertilisation pré-semis ou au semis, le roulage et l'humidité nécessaire sont des conditions préalables à un peuplement bien établi. Le respect de la période de semis et de la densité de semis est également d'une grande importance. Les semences de blé et d'orge sont traitées contre la carie nue et couverte, et les semences d'orge également contre la striure. En automne, les mauvaises herbes annuelles d'hiver et de printemps apparaissent : graminées annuelles (pâturin annuel, brome, folle avoine, vulpin des champs, etc.), dicotylédones annuelles (camomille, gaillet, véronique des champs, coquelicot, pied-d'alouette, etc.) et mauvaises herbes vivaces à rhizomes et drageonnantes (chardon rampant, liseron des champs, chiendent, etc.).

Le traitement herbicide d'automne est appliqué lorsque les dicotylédones annuelles ont émergé en masse mais n'ont pas dépassé le stade 3-4 feuilles. Ainsi, les cultures sont libérées tôt de leur compétition. Si un traitement d'automne contre les mauvaises herbes est possible, les conditions suivantes doivent être remplies : la parcelle est bien travaillée et roulée après le semis, la profondeur de semis est de 5-6 cm, et la composition spécifique des mauvaises herbes est connue ; l'humidité et la température du sol à l'application de l'herbicide doivent être supérieures à 5 °C ; les graminées ne doivent pas avoir dépassé le stade 3-4 feuilles. Pendant la végétation, l'application d'herbicides anti-graminées est effectuée lorsque la plante cultivée a dépassé le stade 3 feuilles, qu'il y a suffisamment d'humidité et de température du sol, et que les graminées ont développé trois à quatre feuilles.

Après la levée, les cultures doivent être inspectées pour les ravageurs tels que : le campagnol des champs, le zabre des céréales, les mouches des céréales et les pucerons – tous causent des dégâts sérieux.



Campagnol des champs (*Microtus arvalis*) – il est répandu dans tout le pays. Il cause des dégâts aux cultures céréalières, à la luzerne, au colza, aux vergers, etc. Il vit en colonies dans de longs terriers avec un nombre variable de trous en surface. Les colonies habitées sont identifiées par des tas de terre dispersés, une ouverture bien formée et des feuilles vertes insérées dedans. En hivers chauds et secs, la capacité de reproduction du campagnol est très élevée. Il se reproduit toute l'année et la progéniture d'un couple peut atteindre jusqu'à 2400 individus. Il se nourrit des parties vertes de la plante. Des dégâts sont observés de la levée à la récolte. En cas d'infestation lourde, la culture est complètement éclaircie. Après la récolte, un labour profond est recommandé pour détruire les colonies et éliminer toute végétation adventice émergée qui sert de nourriture au campagnol. Lors de l'inspection des cultures, la densité de la population de campagnols est déterminée et, si 2 colonies actives par hectare sont trouvées, des appâts empoisonnés sont placés dans les trous habités et les ouvertures sont piétinées pour protéger les oiseaux et le gibier utile.



larve du zabre des céréales

Zabre des céréales (*Zabrus tenebrioides*)

C'est le ravageur le plus dangereux des cultures céréalières. En été sec et chaud, un fort développement des adultes est observé. L'une des raisons de son apparition massive ces dernières années est la culture en monoculture des céréales. Les dégâts causés par les adultes sont insignifiants. Ils apparaissent de juin jusqu'à la fin de l'automne. Les coléoptères se nourrissent des grains de blé et d'orge au stade laiteux. Ils les rongent et provoquent l'égrenage. Pendant les vagues de chaleur, ils s'enfouissent dans le sol. Après les pluies de septembre, ils remontent à la surface du sol, s'accouplent et pondent des œufs à une profondeur de 5 cm sous les mottes de terre, en grappes d'environ 20. Ils préfèrent les zones infestées de chiendent, c'est pourquoi les dégâts apparaissent par plaques. Les larves creusent des galeries jusqu'à 40 cm de profondeur, où elles passent la journée, et sortent pour se nourrir la nuit. Elles coupent les pousses des plantes, rongent les feuilles des jeunes plants et sucent la sève ; par la suite, les feuilles brunissent, sèchent et ressemblent à de petits paquets de fibres. En cas d'infestation légère, la culture s'éclaircit, et en cas d'infestation massive, la culture entière peut être détruite et un labour devient nécessaire.

Les mesures suivantes doivent être observées : une rotation des cultures appropriée, un travail du sol et une destruction des mauvaises herbes graminées en temps opportun, en particulier le chiendent. Ainsi, la densité